

PRESTATIONS INTERMINISTERIELLES

Dossier renouvellement

**"Allocations aux parents de jeunes adultes malades ou handicapés
de plus de 20 ans et de moins de 27 ans poursuivant des études"**

Valable pour du 01/09/2021 au 31/08/2022

RENSEIGNEMENTS

	Demandeur	Conjoint (e) ou concubin (e)
N° INSEE (sécurité sociale)		
Nom d'usage (nom d'épouse)		
Nom de famille (nom de naissance)		
Prénom		
Date de naissance		
Commune de naissance		
Adresse personnelle N° de téléphone		
Adresse électronique		
Situation familiale du demandeur	☐ Célibataire ☐ Veuf (ve) (1) ☐ Divorcé(e) ☐ PACS Depuis le	☐ Marié(e) ☐ Séparé(e) ☐ Vie maritale
Situation professionnelle au 01/09/2021	☐ en activité ☐ en retraite Depuis le	☐ en activité ☐ en retraite Depuis le
Grade du demandeur		
Profession du conjoint		
Dénomination et adresse complète du lieu d'exercice au 01/09/2021		
Position du demandeur	☐ Fonctionnaire ☐ titulaire ☐ Fonctionnaire stagiaire ☐ Non titulaire : contrat du au ☐ Retraité(e) : dernier grade : dernière affectation : ☐ Veuf (ve) ou orphelin d'un agent de l'éducation nationale : Nom et prénom de l'agent décédé : Dernier grade : Dernière affectation :	

ENFANTS à charge au moment de la demande

NOM	Prénom	Date de Naissance	à charge		Situation scolaire ou professionnelle
			oui	Garde alternée	

RÉFÉRENCES BANCAIRES OU POSTALES

IBAN :FR _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE

La présente demande doit être adressée au **Bureau Action Sociale du Rectorat – DAF 4 – B**, accompagnée de :

- ⇒ Dernier bulletin de salaire
- ⇒ Pour les personnels non titulaires en contrat de travail à durée déterminée (CDD) : dernier arrêté de nomination ou contrat de travail
- ⇒ Attestation de non-versement de prestation interministérielle pour la période de validité du dossier, si le conjoint ou concubin est agent de l'Education Nationale, mais dans une autre Académie, ou fonctionnaire et assimilé dépendant d'un autre ministère
- ⇒ Photocopie de la décision délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H) pour les enfants atteints d'une maladie chronique ou d'infirmité constitutive de handicap
- ⇒ Avis d'un médecin agréé par l'administration en cas maladie chronique ou d'infirmité non constitutive de handicap
- ⇒ certificat de scolarité pour les étudiants
- ⇒ Contrat d'apprentissage pour les apprentis
- ⇒ Attestation de l'organisme pour les stagiaires au titre de la formation professionnelle

En cas de changement de situation uniquement (divorce, déménagement, naissance, décès, changement de coordonnées bancaires, etc...), adresser les pièces justificatives correspondantes.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e)..... certifie sur l'honneur :

- ne pas percevoir les prestations légales suivantes :
 - la prestation de compensation du handicap (PCH)
 - l'allocation aux adultes handicapés
 - l'allocation différentielle servie au titre des droits acquis (majoration pour tierce personne prévue par l'article 59 de la loi du 30 juin 1975 susvisée)
- l'exactitude des renseignements mentionnés et avoir fourni toutes les pièces justificatives

Je m'engage à signaler à l'administration tout changement qui pourrait intervenir dans ma situation au cours de la période de validité du présent dossier.

Fait à le

Signature :

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses **déclarations (article L.554-1 du code de la Sécurité Sociale et article 150 du Code pénal)**. L'organisme débiteur peut vérifier l'exactitude des déclarations qui lui sont faites (article L.583-3 du code de la sécurité sociale).

PRESTATION INTERMINISTERIELLE (P.I.M.)

**Allocation aux parents de jeunes adultes malades ou handicapés
de plus de 20 ans et de moins de 27 ans poursuivant des études**

Valable pour du 01/09/2021 au 31/08/2022

Demandeur	
Nom d'usage et Prénom	Né(e) le
Situation familiale du demandeur	☐ Célibataire - ☐ Veuf (ve) - ☐ Divorcé(e), séparé(e) - ☐ Marié(e), Pacsé(e), Vie maritale
Etablissement d'exercice	
IBAN : FR	
Enfant	
Nom et Prénom	
Date de naissance	
L'enfant justifie de la qualité de : ☐ étudiant ☐ apprenti ☐ stagiaire au titre de la formation	

Etes-vous bénéficiaire de :

- la prestation de compensation du handicap (PCH) ☐ OUI ☐ NON
- l'allocation aux adultes handicapés ☐ OUI ☐ NON
- l'allocation différentielle servie au titre des droits acquis (majoration pour tierce personne prévue par l'article 59 de la loi du 30 juin 1975 susvisée) ☐ OUI ☐ NON

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) :, certifie l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à signaler à l'administration tout changement qui pourrait intervenir dans ma situation au cours de la période de validité du présent dossier.

Fait à, le Signature

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (article L.554-1 du code de la Sécurité Sociale et article 441.1 du Code pénal). L'organisme débiteur peut vérifier l'exactitude des déclarations qui lui sont faites (article L.583-3 du code de la sécurité sociale).